

Mode d'emploi

Guirlande lumineuse solaire à LED 200 LED

N° de commande 101425



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

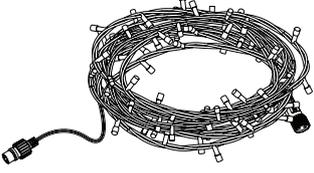
2. Utilisation prévue

Le produit est conçu pour une utilisation en extérieur (indice de protection IP44). La guirlande lumineuse LED sert d'éclairage décoratif. Les grandes plantes ou les objets peuvent être entourés de la guirlande lumineuse.

De jour, lorsque la lumière du soleil est suffisante, la batterie intégrée au module solaire se recharge ; au crépuscule, les LED de la guirlande s'allument automatiquement et s'éteignent au lever du jour.

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage, le raccordement et la mise en service.

3. Contenu de l'emballage

Panneau solaire avec accumulateur	
Tube de rallonge	
Piquet de terre	
Support mural	
matériel de montage pour le support mural (4x vis + 4x chevilles)	
Clé hexagonale	
Guirlande lumineuse à LED	
Mode d'emploi	

4. Explication des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Il est interdit d'utiliser le produit pour pomper de l'eau potable ou des liquides inflammables.
- La pompe n'est pas protégée contre le fonctionnement à sec, il faut toujours la faire fonctionner dans l'eau, au risque de l'endommager.
- Seul le pompage d'eau douce est autorisé, car dans le cas contraire, une forte corrosion se produit.
- Tenez les personnes et les animaux éloignés de la zone d'aspiration de la pompe. Il y a risque de blessure si des cheveux sont aspirés dans la pompe !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. Les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l'endommager (par exemple, un panneau solaire cassé).
- Au niveau de l'anneau lumineux LED : Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques ! Risque de lésions oculaires !
- Lorsque les températures sont proches du point de congélation ou inférieures à celui-ci, de la glace se forme, ce qui entraîne la destruction de la pompe en raison du volume plus important de glace. Retirez donc le produit de l'eau à temps. Laissez l'eau s'écouler et rangez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un pack d'accumulateurs Li-Fe est intégré dans le boîtier de l'accumulateur à l'arrière du panneau solaire. Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

L'accumulateur perd sa capacité maximale au fil du temps, ce qui réduit la durée de fonctionnement (fonctionnement de la pompe en cas de rayonnement solaire trop faible ou absent sur le panneau solaire). C'est pourquoi il est éventuellement nécessaire de remplacer l'accumulateur.

Dans ce cas, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes concernant l'accumulateur :

- L'accumulateur ne doit pas tomber entre les mains d'enfants. Rangez-le donc toujours hors de portée des enfants. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais l'accumulateur, ne le démontez pas, ne le jetez jamais au feu, au risque de provoquer une explosion !
- L'accumulateur ne doit pas être humide ni mouillé.
- L'enveloppe extérieure de l'accumulateur ne doit en aucun cas être endommagée. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent de l'accumulateur (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez l'accumulateur de manière conforme.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une pièce de rechange d'origine. L'électronique de charge intégrée dans le produit est conçue pour l'accu LiFePo4. L'utilisation d'une autre batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Montage du panneau solaire

a) Généralités

Choisissez pour le module solaire un emplacement qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. La puissance de sortie du module solaire est la plus élevée lorsque la lumière du soleil atteint le module solaire à la verticale. L'inclinaison du panneau solaire est réglable.

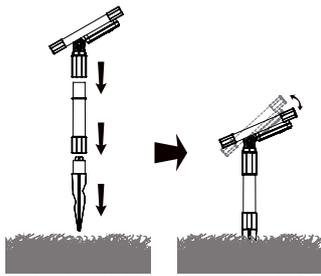
b) Montage au sol

Insérez le tube de rallonge dans le support du panneau solaire ; ensuite, insérez le piquet de terre dans le tube de rallonge.

Placez le module solaire à l'endroit souhaité.

➔ Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. N'utilisez pas d'outil pour enfoncer le piquet de terre dans le sol, vous risqueriez de l'endommager.

Enfoncez le piquet de terre ou le module solaire dans le sol uniquement à la main.



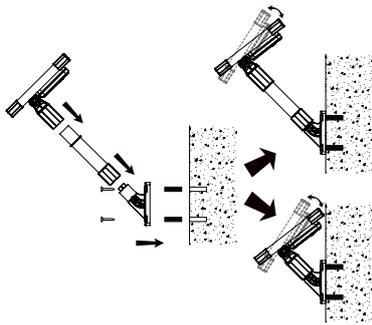
L'inclinaison du panneau solaire est réglable, utilisez la clé hexagonale fournie pour desserrer et serrer la vis de fixation.

c) Montage mural

Le support mural fourni peut être vissé sur une surface verticale et stable (par exemple un mur de pierre ou de béton, une dalle de terrasse ou une poutre en bois).

➔ Le tourillon de maintien du support mural doit alors être orienté en biais vers le haut (et non vers le bas ou sur le côté).

⚠ Utilisez des vis et, le cas échéant, des chevilles appropriées en fonction de la nature du support. Lors du perçage ou du vissage, veillez à ne pas endommager de câbles ou de conduites, il y a danger de mort par électrocution !



Enfichez maintenant le module solaire sur le support mural. Selon le lieu de montage, le tube de rallonge peut être utilisé ou omis.

L'inclinaison du module solaire est réglable, utilisez la clé hexagonale fournie pour desserrer et serrer la vis de fixation.

7. connexion et montage de la guirlande lumineuse à LED

Connectez la fiche de raccordement de la guirlande lumineuse LED au module solaire. Serrez ensuite l'écrou à la main pour empêcher l'eau de pénétrer.

Placez la guirlande lumineuse LED à l'endroit souhaité (vous pouvez par exemple l'utiliser pour entourer un objet).

⚠ Veillez à ce que le câble de la guirlande lumineuse LED ne soit pas endommagé par des arêtes vives ou des objets pointus. Perte de la garantie !

Posez le câble ou la guirlande lumineuse LED de manière à ce que personne ne puisse trébucher dessus. Le câble doit également être posé de manière à ce que personne ne puisse marcher dessus et qu'aucun véhicule ne puisse passer dessus.

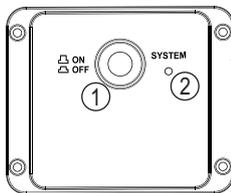
8. Mise en marche/arrêt, fonctionnement

L'interrupteur marche/arrêt (1) situé à l'arrière du module solaire permet d'allumer ou d'éteindre le produit. Lorsqu'il est allumé, une LED (2) indique sa fonction.

- **LED verte allumée** : la batterie est suffisamment chargée ; les spots LED sont activés à la tombée de la nuit.

- **LED jaune allumée** : l'accumulateur est chargé par le module solaire ; les spots LED sont désactivés.

- **LED rouge allumée** : l'accumulateur est vide, les spots LED sont désactivés.



➔ La batterie se recharge lorsque la lumière du soleil est suffisante, même si le produit est éteint.

9. Mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée, éteignez-le à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt. Retirez les spots LED de l'eau.

À des températures proches du point de congélation ou inférieures à celui-ci, de la glace se forme, ce qui peut endommager les spots LED en raison du plus grand volume de glace. Retirez donc le produit de l'eau à temps et stockez-le dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

➔ Afin d'éviter une décharge profonde dommageable de la batterie, il est conseillé de placer le module solaire de temps en temps au soleil (au plus tard tous les 2 mois), de manière à ce que la batterie puisse être chargée.

10. Aide au dépannage

La guirlande lumineuse LED ne s'active pas dans l'obscurité :

- Allumez le produit à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt situé à l'arrière du module solaire (interrupteur en position « ON »).
- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'un lampadaire brille sur le module solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche l'allumage des spots LED. Placez le module solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Si vous avez remplacé la batterie - est-elle correctement raccordée ?
- La batterie est vide (par exemple après la première mise en service) et doit d'abord être rechargée. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La durée d'éclairage est trop courte :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire sur le module solaire, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans de fonctionnement). Remplacez la batterie par une nouvelle, voir chapitre 11.
- Le rayonnement solaire sur le module solaire est trop faible (par ex. en raison de nuages, de l'ombre portée sur le module solaire, etc.) Le cas échéant, orientez le module solaire différemment.
- Le module solaire est encrassé, nettoyez la surface.

11. Nettoyage + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces et des résidus peuvent se retrouver dans l'eau.

b) Panneau solaire

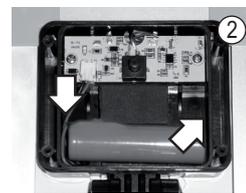
Nettoyez la surface du panneau solaire avec un chiffon doux imbibé de nettoyant pour vitres. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le panneau solaire pourrait alors se briser.

c) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de la remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).

Procédez comme suit :

- 1 Éteignez le produit à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt situé à l'arrière du module solaire. Desserrez ensuite les 4 vis du boîtier (voir les flèches de la figure 1) et retirez le couvercle.
- 2 Débranchez le connecteur et retirez la batterie usagée, voir image 2. Éliminez la batterie en respectant l'environnement, voir chapitre « Élimination ».
- 3 Branchez la nouvelle batterie sur le connecteur. Celui-ci est protégé contre l'inversion de polarité, mais ne forcez pas en le branchant !
- 4 Insérez la batterie dans le boîtier.
- 5 Remettez le couvercle du boîtier en place.



Veillez à la bonne orientation (respectez la position de l'interrupteur) ; en outre, le câble de la batterie ne doit pas être écrasé !

- 6 Fixez le couvercle du boîtier avec les vis retirées au début.

12. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisés par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

13. Caractéristiques techniques

a) Module solaire avec batterie

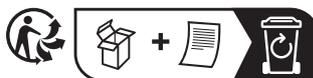
Module solaire:	2 W / 6 V
Indice de protection:	IP54
Classe de protection:	III
Type de batterie:	1x LiFePo4, tension nominale 3,2 V, capacité 1500 mAh (4,8 Wh), interchangeable
Dimensions (L x H):	135 x 150 mm

b) Guirlande lumineuse à LED

Source lumineuse:	200x LED, non changeable
Couleur de lumière:	3000 K (blanc chaud)
Indice de protection:	IP44
Classe de protection:	III
Dimensions:	Longueur du câble (de la fiche à la première LED) env. 2,5 m Longueur de la guirlande lumineuse 20 m Distance entre les LED de la guirlande lumineuse env. 10 cm



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Informations légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires téléphoniques actuels sur Internet à l'adresse www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de